

Envoyé en préfecture le 24/08/2026

Reçu en préfecture le 24/08/2026

Publié le

ID : 007-200039808-20260707-2026_07_005BIS-DE

SLO

Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche

Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 7 juillet 2026

Convocation du 1^{er} juillet 2026

N° 2026_07_005

Objet : Rapport d'activités 2025 du Syndicat d'Aménagement du Bassin versant de la Cèze AB Cèze

Le 7 juillet 2026 à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à Bessas, salle communale, sous la présidence de Luc PICHON Président en exercice.

Présents : Luc PICHON, Antoine ALBERTI, Jean-Claude BACCONNIER, Olivier BERTRAND, Didier BOULLE, Jean-Christian BRUEYRE, Vincent CERVINO, Franck CHABAUD, Jocelyne CHARRON, Samy CHEMELLALI, Sylvie CHEYREZY, Guy CLEMENT, Nicolas CLEMENT, Yvette DARNOUX, Jean-François DEGORE, Arlette DEANAZ, Laurence HOTTE, Nadège ISSARTEL, Gisèle LUZZI, Jean-Yves MARAINE, Gérard MARRON, Béatrice MOREAU, Hervé OZIL, Yves RIEU, Yves TESTUT, Frédéric TOULOUZE, Xavier TOURRE, Yvon VENTALON, Colette VIGNE, Nathalie VOLLE

Pouvoir : Chantal CAPELLE à Frédéric TOULOUZE, Bernard CHARNAY à Antoine ALBERTI, Jocelyne CHARRON à Jean-Yves MARAINE, Valérie DEVUN à Nicolas CLEMENT, Denise GARCIA à Jean-François DEGORE, Laura JACQUET à Luc PICHON, Jean-Yvon MAUDUIT à Vincent CERVINO, Laurent UGHETTO à Samy CHEMELLALI, René UGHETTO à Yves TESTUT

Absents : Delphine CHLIEH, Robert GUERRAIRI

Secrétaire de séance : Sylvie CHEYREZY

Nombre de membres en exercice : 40 - nombre de membres présents : 29

Nombre de pouvoirs : 9 - nombre de suffrages exprimés : 38

Vote contre : pour : abstention :

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-39 ;

Vu le rapport d'activités du Syndicat AB Cèze pour l'exercice 2025, transmis à la Communauté de communes conformément aux dispositions légales ;

Luc Pichon, président, informe les Conseillers communautaires qu'il appartient au Conseil communautaire de prendre acte du rapport d'activités 2025 du Syndicat AB Cèze.

Le Conseil communautaire prend acte du rapport d'activités du Syndicat AB Cèze pour l'exercice 2025, tel qu'annexé à la présente délibération.

Le Président

Luc PICHON

La Secrétaire de séance

Sylvie CHEYREZY

